

Nous avons voulu laisser à ceux qui possèdent l'expertise et l'objectivité nécessaires le soin d'évaluer les besoins. Nous avons toujours dit à ces organisations que nous voulions aider les plus éprouvés, en répondant à leurs besoins les plus urgents.

Nous savons bien que cela ne suffit pas. Nous savons que les gouvernements et les institutions publiques de la région suffisent à peine à la tâche que leur imposent les centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées. Les économies de ces pays en souffrent grandement.

Nous accomplissons ce que nous considérons comme priorité absolue : aider ceux qui ont été chassés par la guerre et lutter contre la pratique ignominieuse qu'est l'«épuration ethnique».

En tout premier lieu, il faut veiller à ce que les gens obtiennent nourriture, médicaments et abri. Mais nous devons aussi nous occuper des répercussions sociales et affectives de la guerre.

En décembre 1992, et de nouveau vendredi dernier, j'ai annoncé l'octroi d'une subvention expressément destinée aux victimes de violence sexuelle. Les Canadiens ont été choqués par le viol et l'agression sexuelle des femmes et des enfants dans cette guerre. Nous devons sans plus attendre venir en aide aux victimes de ces crimes répugnants. La ministre chargée de la Condition féminine, l'honorable Mary Collins, et moi-même avons indiqué vendredi que le Canada fournirait un montant additionnel de 1,5 million de dollars pour répondre à ces besoins. Notre contribution aidera le HCR et l'UNICEF à offrir aux femmes et aux enfants des fournitures médicales, des services de counselling relatif au traumatisme provoqué par le viol, des aliments, des vêtements et des abris.

Aujourd'hui, je suis heureuse d'annoncer l'octroi d'une contribution supplémentaire de 9,5 millions de dollars en réponse aux appels persistants de la communauté internationale. Nous aiderons le Programme alimentaire mondial, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'UNICEF à poursuivre leurs activités.

Cette nouvelle contribution témoigne de l'intérêt constant que porte le Canada à ceux qui souffrent. En acheminant notre aide par l'entremise d'organismes bien établis, nous savons que nous répondons à des besoins bien définis et que notre contribution parviendra aux plus démunis.

Comme le sait la Chambre, les Forces canadiennes qui se trouvent sur le terrain, en Bosnie, font partie de la Force de protection des Nations Unies. Nos troupes, constituées d'un bataillon du *Royal Canadian Regiment*, ont déjà commencé à assurer la sécurité